



Voeux de la Municipalité



Chères Buchillonaises, Chers Buchillonais,

La Municipalité et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année !

Que l'année 2026 vous apporte, ainsi qu'à vos familles, Santé, Bonheur et Succès. Que notre village continue à briller par sa beauté et la renommée de ses habitants.

L'année 2026 sera marquée par des changements importants avec les élections du printemps qui donneront lieu à l'installation d'un nouveau Conseil communal ainsi que d'une nouvelle Municipalité. Puisse la composition de la nouvelle Municipalité permettre à notre village de continuer à être géré avec compétence et engagement comme c'est le cas aujourd'hui avec l'équipe en place.

J'en profite pour vous motiver à prendre part à la vie politique de notre commune, qui constitue un engagement sur le long terme au service des intérêts de tous les citoyens. Chérissons notre démocratie helvétique au plan fédéral, cantonal et bien sûr communal.

L'année 2025 a été intense pour votre Municipalité avec en point d'orgue, la fin des travaux de rénovation énergétique de notre bâtiment communal. Elle a également été rythmée par la commémoration des 100 ans de notre édifice religieux, ainsi que par la belle Garden Party qui a réuni la population.

Notre village est apprécié de nous tous, mais aussi de nos visiteurs, grâce au travail remarquable de nos employés communaux qui entretiennent notre village et ses infrastructures, vous accueillent aussi à l'administration communale et tiennent nos comptes. La Municipalité tient à leur adresser ses plus vifs remerciements.

Encore une fois, tous nos voeux et que l'année 2026 vous réserve le meilleur.

Pour la Municipalité, votre Syndic Jean-Pierre Mitard

Horaires de fin d'année

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du
mercredi 24 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 inclus.

La déchetterie, quant à elle, sera fermée
les 25 et 26 décembre ainsi que
les 1er et 2 janvier 2026.



Le ramassage des ordures ménagères
est maintenu **les mercredis 24 et 31 décembre 2025.**

Pour rappel: **seules les ordures ménagères sont collectées en porte-à-porte.**

Tous les autres déchets - papier, carton, encombrants, verre, etc. - doivent être déposés à la déchetterie. Merci pour votre collaboration.



Collecte des sapins de Noël

La Municipalité réitère l'opération visant à collecter les sapins usagés. Merci de déposer vos arbres en bordure de route
le lundi 12 janvier 2026 avant 12 heures.

Elections communales

Envie de participer à la vie de votre commune ? Devenez Municipal ou Conseiller communal.

La vie de la commune repose sur l'engagement de ses habitants. Devenir Municipal ou Conseiller communal, c'est participer aux décisions qui façonnent le quotidien, défendre l'intérêt général et apporter ses idées. Aucun profil particulier n'est requis : motivation, curiosité et envie de contribuer au bien commun suffisent.



Chacun peut mettre à profit son expérience, sa connaissance du terrain ou son intérêt pour la vie locale.

L'ultime délai pour le dépôt des candidatures est fixé au lundi 12 janvier 2026 à midi.

Les listes sont disponibles à l'administration communale.

Un guichet mobile dédié au Dossier Électronique du Patient (DEP)



Le 25 mars 2026, à la salle du Conseil à Etoy (2^e étage de la Maison de Commune), il sera possible d'ouvrir son DEP. Le Réseau Santé la Côte (RSLC) tiendra un guichet pour accompagner les citoyens dans l'ouverture de leur DEP et répondre à leurs questions.

Le DEP est un dossier médical digitalisé permettant à son propriétaire de choisir les professionnels pouvant y accéder. Il rassemble tous les documents de santé (médicaments, analyses, etc.), est hautement sécurisé, gratuit et facilite la prise en charge en cas d'urgence.

L'ouverture se fera uniquement sur rendez-vous afin d'éviter toute attente. Pour réserver, contactez Madame Daniela Cruz par mail à dep@rslc.ch ou au 021 822 43 12. Le guichet sera ouvert de 10h à 19h, comptez environ 20 minutes par rendez-vous.

Lors de sa séance du 2 décembre 2025, le Conseil communal a été saisi des objets suivants:

**PREAVIS MUNICIPAL N° 9/2025 RELATIF AU BUDGET POUR L'ANNE 2026
et a décidé à l'unanimité**

1. d'adopter le budget pour l'année 2026 tel que joint en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

**PREAVIS MUNICIPAL N° 10/2025 RELATIF A LA RENOVATION, Y COMPRIS LA
RENOVATION ENERGETIQUE, DU LOGEMENT SIS A LA RUE ROGER DE LESSERT 4
(PARCELLE 62) - DEMANDE DE CREDIT DE CHF 300'000.-
et a décidé par 17 oui, 3 non et 4 absentions**

1. d'adopter le préavis 10/2025 tel que présenté;
2. d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux relatifs aux rénovations du bâtiments sis Rue Roger de Lessert 4;
3. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 300'000.- pour réaliser ces travaux;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante ou par un emprunt;
5. de dissoudre entièrement le fonds 2910.03 affecté au bâtiment de Lessert 4.

**PREAVIS MUNICIPAL N° 11/2025 RELATIF A LA MODIFICATION DES STATUTS ET ANNEXES DE
L'ASSOCIATION DE COMMUNES POLICE REGION MORGES
et a décidé à l'unanimité**

1. d'accepter la modification des statuts et annexes de l'Association de communes Police Région Morges telle que proposée;
2. d'accepter l'entrée en vigueur des nouveaux statuts et annexes de l'Association de communes Police Région Morges dès leur validation par tous les conseils communaux/généraux des communes membres et par le Conseil d'Etat.

La Commune de Buchillon met au concours le poste de Secrétaire du Conseil communal (H/F)

Tâches principales

- Assurer la gestion administrative des séances du Conseil communal et rédiger les procès-verbaux.
- Collaborer avec le Bureau du Conseil communal et la Greffe pour l'organisation administrative des votations et élections.
- Gérer la correspondance, classer et tenir à jour les archives du Conseil communal.

Fréquence des activités

- Séances du Conseil communal : 4 à 5 séances ordinaires par année en soirée, en principe les mardis soir à 20 heures (1 à 2 séances extraordinaires possibles).
- Élections et votations : 3 à 4 dimanches matin par année pour les votations, selon le calendrier officiel. Pendant les élections, il peut y avoir 5 à 6 dimanches par année.
- Séances du Bureau : 1 à 2 fois par mois, selon les besoins.

Profil souhaité

- Intérêt marqué pour la vie communale et les institutions locales.
- Excellente maîtrise du français (syntaxe et orthographe irréprochables).
- Capacité d'analyse, de synthèse et aisance dans la rédaction de textes officiels.
- Autonomie, rigueur, discrétion et sens des responsabilités.
- Bonne maîtrise des outils informatiques usuels (Word, Excel).

Entrée en fonction: juin 2026 ou à convenir.

Rémunération: fixe annuel, forfait pour les séances du Conseil et horaire pour les autres prestations.

Postulation: Les candidatures doivent être adressées par courriel à : president-conseil@buchillon.ch

Bonne nouvelle pour les habitants de Buchillon

Grâce à une belle initiative citoyenne, soutenue par la Municipalité, le Café du mardi fait son grand retour l'année prochaine !



« Le Café des Buchillonnais »,
c'est LE rendez-vous mensuel pour se retrouver, discuter, faire connaissance et commencer le mois dans une ambiance conviviale.



Tous les premiers mardis du mois (hors vacances scolaires et jours fériés)



9h–11h



Au coeur du village, rue de Roger de Lessert 10

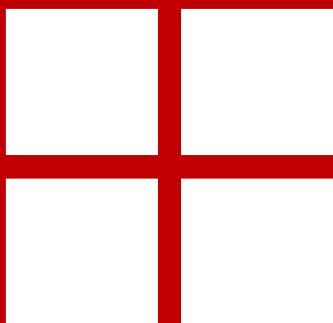
Réservez d'ores et déjà ces dates:

- | | |
|-----------------|---------------------|
| * Mardi 3 mars | * Mardi 8 septembre |
| * Mardi 7 avril | * Mardi 6 octobre |
| * Mardi 5 mai | * Mardi 3 novembre |
| * Mardi 9 juin | |

Le comité d'organisation reste volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire.

dofrag5@gmail.com

BUCHILLON



AU CARRÉ 26

Buchillon au Carré 2026

du 2 au 4 octobre,

une nouvelle édition s'esquisse !

Les inscriptions des artistes débutent en février 2026

via buchillonaucarre.ch

Artistes buchillonnais(es), à vos pinceaux !

Nous vous invitons à présenter vos œuvres, à partager votre regard, et à participer à cette exposition qui fait résonner l'expression artistique au cœur de notre village.

**OUVERTURE DU GUICHET
COMMUNAL**

Lundi de 7h30 à 10h30
Mardi de 11h00 à 12h30
Mercredi de 15h30 à 19h00
Vendredi de 11h00 à 12h30



**COMMUNE DE BUCHILLON
Rue Roger de Lessert 10**

1164 Buchillon
Tél. 021 807 34 50
greffe@buchillon.ch
site Web: www.buchillon.ch